

<https://www.snetap-fsu.fr/Enfin-une-bonne-nouvelle-concernant-l-action-sociale.html>



Enfin une bonne nouvelle concernant l'action sociale !

- Les Dossiers - Action sociale -

Date de mise en ligne : jeudi 26 juin 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH240/article-25c85.jpg>

Saisi en intersyndicale par la FSU, la **CGT**, **FO**, Solidaires, l'**UNSA** et la CFE-CGC, le Conseil d'État statuant au contentieux a annulé mardi 24 juin 2025 la circulaire du ministère de la fonction publique du 2 août 2023. Cette circulaire supprimait l'accès aux chèques-vacances pour les retraité-es de l'État.

Cette décision avait été prise sans aucune concertation ni même information du Comité Interministériel d'Action Sociale (**CIAS**).

C'est une première victoire syndicale pour les retraité-es de la fonction publique de l'État qui peuvent ainsi être rétabli-es dans leurs droits.

Nous demandons au gouvernement de respecter cette décision du Conseil d'État dès à présent, afin que l'ensemble des pensionné-es de la fonction publique d'État puisse bénéficier de cette mesure immédiatement.

Nous les invitons à déposer leurs dossiers. L'ANCV est en mesure de les accueillir dès aujourd'hui.